



Communiqué de presse
Villecerf, le 11 février 2021

Convention de partenariat Orange et Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne

Ce jeudi 11 février, à Villecerf, Orange et l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne (AMR77) se sont engagées, à travers un partenariat, à travailler conjointement sur le déploiement du numérique et de ses usages sur les territoires ruraux de Seine-et-Marne.

Cette convention a été signée par Daniel NABET, Délégué régional Orange Ile-de-France Sud et Est, et François DEYSSON, Président de l'AMR77.

Tous deux se félicitent de ce partenariat.

La question du numérique dans les territoires ruraux concerne à la fois le déploiement des infrastructures de télécommunication, permettant d'apporter des solutions de connectivité haut débit aux collectivités, aux populations et aux entreprises, et le développement des usages que cette connectivité rend possible.

Les sujets de la cybersécurité et de l'inclusion numérique de tous les publics doivent également être abordés de façon transverse.

Cette convention a pour but d'accompagner les territoires ruraux sur l'ensemble de ces dimensions et d'étudier les conditions de leur mise en œuvre au travers d'échanges réguliers entre l'opérateur et les communes rurales adhérentes de l'AMR77.

Orange s'engage à communiquer sur l'ensemble des actions et dispositifs qu'elle met en place sur les territoires ruraux de Seine-et-Marne et d'informer les collectivités sur les différentes modalités d'accès au haut et très haut débit. Orange s'engage également à accompagner l'Association dans la présentation des usages numériques en appui des politiques publiques locales et de leurs modalités de déploiement.

L'AMR77 s'engage à mettre à disposition d'Orange ses outils d'information pour valoriser les actions de ce partenaire dans les communes rurales, à inviter Orange à l'ensemble des manifestations qu'elle organise avec ses adhérents, à reconnaître Orange comme partenaire officiel de l'Association, et, enfin, à tenir informés tous ses adhérents des projets d'Orange sur le territoire de Seine-et-Marne selon les informations qu'elle recevra.

Pour François Deysson, *« Nous accordons une très grande importance à ce partenariat qui nous lie à ORANGE. Les outils proposés par notre partenaire sont particulièrement importants pour les collectivités car ils facilitent la gestion locale, permettent de développer la relation avec les administrés (personnes physiques ou morales) et renforcent l'attractivité du territoire via la mise en place de tiers-lieux et/ou l'accès efficace au télétravail évitant nombre déplacements pendulaires »*

Pour Daniel Nabet, *« La présence du très haut débit en zone rurale est importante. C'est un facteur fort d'attractivité territoriale. La crise sanitaire a, de plus, généré une demande de numérique sans précédent. La présence de la fibre et de la 4G est essentielle pour permettre le télétravail, le maintien des activités économiques à distance et les activités de divertissement pour les ruraux. C'est également un formidable catalyseur pour le développement de nouveaux usages ».*

À propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros en 2019 et 143 000 salariés au 30 septembre 2020, dont 83 000 en France. Le Groupe servait 256 millions de clients au 30 septembre 2020, dont 212 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est cotée sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

À propos de l'AMR77

Ancrée sur un registre pratico-pratique résolument apolitique, l'AMR77 accompagne, conseille, défend les maires ruraux de Seine-et-Marne, relaie diverses informations et leur propose des actions ciblées au plus près de leurs besoins et de leurs problématiques.

Contacts presse :

Orange – Philippe Wolak – 06 08 85 12 65 – philippe.wolak@orange.com

AMR77 – Aurélie CADIN – 06 79 65 01 13 - communication@mairesruraux77.fr